

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **3 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

La mobilité de la main-d'œuvre¹.

Mlle Madeleine Jaccard, D^r ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, vient d'écrire une thèse très intéressante sur un sujet qui n'avait pas encore fait l'objet d'études approfondies et qui est pourtant de toute importance et devra se trouver au premier plan des préoccupations dans l'organisation de l'économie de demain : *La mobilité de la main-d'œuvre*. Cette étude, extrêmement complète et remarquablement fouillée, est la première d'une série de thèses dirigées par M. le professeur Oulès, de l'Université de Lausanne, et destinées à former sous l'égide du titulaire de la chaire d'économie politique une nouvelle école, appelée non sans quelque présomption « Nouvelle école de Lausanne ».

Après une introduction, où très judicieusement elle nous donne une vue d'ensemble de la question et pose le problème, Mlle Jaccard attaque son sujet en montrant dans une première partie comment la question de la mobilité de la main-d'œuvre a été envisagée par les divers auteurs *spontanéistes*, adeptes du laisser-faire : Adam Smith, père du libéralisme, Ricardo et J.-B. Say, représentants des économistes classiques anglais et français de la première génération, les nombreux économistes classiques anglais et français de la seconde génération, et enfin les auteurs spontanéistes contemporains.

Passant aux faits, Mlle Jaccard étudie avec un sens psychologique aigu le comportement du travailleur, sa réaction devant l'idée de transfert, l'attitude de l'employeur à ce même égard et le rôle de la mobilité de la main-d'œuvre dans l'adaptation entre l'offre et la demande de travail ; l'auteur constate que dans le système spontanéiste, l'ouvrier fait preuve d'une faible aptitude à la mobilité. Il y a eu cependant dans certains cas des interventions empiriques de l'Etat, en Grande-Bretagne par exemple : assurance et assistance chômage, mesures destinées à faciliter pour les chômeurs la mobilité interprofessionnelle et interrégionale, mais qui n'ont jamais pris beaucoup d'ampleur. Mlle Jaccard relève enfin les défauts de fonctionnement de ce système quant à l'orientation des forces de travail et passe, dans une deuxième partie, à l'étude de la mobilité de la main-d'œuvre dans les divers *systèmes autoritaires* : aux Indes, dans l'ancienne Egypte, en Grèce, à Rome, dans les corporations ; mais l'auteur s'attache surtout à étudier les régimes autoritaires contemporains : l'U.R.S.S., avec ses plans quinquennaux et la mobilité de la main-d'œuvre imposée aux travailleurs qui ne sont pas consultés et rendue nécessaire par la mise sur pied du gigantesque appareil industriel dont on

¹ Madeleine JACCARD. *La mobilité de la main-d'œuvre*, librairie de l'Université, F. Rouge & Cie, Lausanne 1944, 269 pages.

commence seulement à connaître l'ampleur ; l'Italie fasciste, où l'autorité est tempérée par un certain respect de la liberté individuelle ; l'Allemagne nationale-socialiste qui, des trois régimes, est le mieux parvenue à mettre sa doctrine en pratique à l'aide de deux plans quadriennaux consistant, le premier à employer la main-d'œuvre et le second à en trouver ; ces plans recourent à des transferts de l'agriculture à l'industrie et vice-versa ; encouragés ou entravés selon les besoins du moment, ces transferts bénéficient des allocations innombrables payées aux ouvriers. Enfin, Mlle Jaccard caractérise brièvement l'économie de guerre, peu connue encore pour des raisons que l'on conçoit aisément, et la « Grossraumwirtschaft », le système économique que les nazis destinaient à l'Europe. Cette étude prouve, une fois de plus, que dès qu'on cherche à imposer une contrainte à l'homme (dans ce cas, l'immobilité ou la mobilité de la main-d'œuvre régionale ou professionnelle), la productivité se trouve automatiquement réduite et une stagnation générale règne dans l'économie.

Dans une troisième partie, la plus importante, l'auteur examine la mobilité de la main-d'œuvre dans le régime de *liberté*, c'est-à-dire dans un régime idéal où l'ouvrier possède non seulement la liberté juridiquement reconnue, mais aussi les moyens qui lui permettent de se transférer là où ses services sont requis. Quelques auteurs anglo-saxons sont partisans de ce système : Lippmann, plus sociologue qu'économiste, qui critique le système autoritaire et préconise une rénovation du libéralisme, Fisher, Meade, interprète des économistes britanniques contemporains, Carr, Beveridge, bien connu par son plan ; des économistes français : Simiand, Ziegel, qui est partisan du reclassement des chômeurs tel qu'il est pratiqué en Angleterre et en Allemagne grâce aux subventions de l'Etat, le professeur Oulès, pour qui la mobilité des capitaux techniques et de la main-d'œuvre est indispensable au fonctionnement normal de l'économie et nécessaire pour obtenir un régime de liberté, et leur immobilité une condition antiréactive des crises de surproduction.

Après avoir examiné les doctrines des autres économistes, Mlle Jaccard fait œuvre constructive et expose ses propres idées sur le problème de la mobilité de la main-d'œuvre : Il s'agit avant tout de *convaincre* les travailleurs que la mobilité servirait leurs intérêts, et là, le rôle de la femme du travailleur est extrêmement important, car elle peut influencer son mari dans sa décision et, en cas de transfert, faciliter les choses en y mettant du sien. Après le travailleur, il faudra convaincre les organisations professionnelles, syndicats, corporations, de l'avantage d'une politique de mobilité sur celle qu'ils ont pratiquée pendant ces dernières décennies ; en favorisant la mobilité, non seulement ces organismes rendront de grands services, mais justifieront aussi leur raison d'être. Puis il faut encore acquérir les pouvoirs publics à l'idée que la mobilité est l'une des conditions sine qua non d'équilibre entre la production et la consommation d'un pays, et enfin l'opinion publique, c'est-à-dire l'élite intellectuelle, les économistes, et tous ceux qui contribuent à l'instruction et à la formation professionnelle de la jeunesse.

Mais convaincre ne suffit pas, il faut *réaliser* ; or nous pouvons nous trouver, selon la conjoncture économique, dans deux situations très différentes d'où peuvent découler deux politiques bien distinctes que l'auteur qualifie de

politique *prochaine* (les intérêts des travailleurs et des employeurs sont antagonistes ; pour arriver à la mobilité, il faut abondamment user de mesures coercitives, et la personne du travailleur doit être sacrifiée) et de politique *lointaine* (politique idéale dont les caractéristiques sont l'inverse de celles de la politique prochaine et qui pourrait être mise en pratique dans un milieu où régnerait l'harmonie générale des intérêts).

Mlle Jaccard se place d'abord du point de vue de la politique *prochaine* : pour le transfert de région à région, il faut avant toute autre chose donner à l'ouvrier tous les renseignements nécessaires sur la région qu'il va aller habiter et ses ressources, sur le revenu direct et indirect qu'il aura et sur les prestations directes et indirectes qui lui seront imposées ; pendant la période de délibération qui suit celle d'information, où le travailleur hésite et soupèse le pour et le contre, il faut l'aider à voir clair et à comparer les deux situations, puis il faut organiser le transfert ou le demi-transfert (l'ouvrier se déplaçant sans sa famille) et préparer les régions où l'on envoie les travailleurs pour que ceux-ci puissent continuer à mener une vie normale.

Pour le transfert de profession à profession, le principal est d'éclairer l'ouvrier sur ses propres capacités, de lui donner tous les renseignements nécessaires sur les éventuelles perspectives d'emploi, sur sa situation future, sur les moyens dont il disposera pour se préparer à sa nouvelle profession. Il faut, là aussi, aider l'ouvrier à voir où se trouve son avantage et, s'il choisit le transfert, lui indiquer les endroits où il pourra se réadapter : écoles, centres, camps, ou simplement sur place, à l'usine ou sur le chantier.

La collaboration d'instituts de recherches économiques est nécessaire dans le cadre d'une politique de mobilité qui sera ainsi plus efficace et plus juste. Pour l'application proprement dite, il faudrait développer les organismes publics de placement qui existent déjà dans tous les pays industriels, à côté des syndicats et des corporations dont le rôle peut être également très utile : servir d'intermédiaire entre l'ouvrier et les pouvoirs publics. Enfin, l'assistante sociale peut rendre de précieux services comme intermédiaire entre employeurs et employés. Il faudrait aussi former des personnes chargées de recruter et de placer les travailleurs, carrière nécessitant non seulement de solides études, mais encore une réelle vocation.

Le financement de ces mesures d'intervention devrait être supporté soit par l'Etat, soit par les ouvriers et les employeurs, selon les circonstances.

Mlle Jaccard suppose ensuite que se trouve pratiquée une politique *lointaine* : pour l'information, on pourra se servir du même appareil de renseignements, perfectionné. C'est dans la période de délibération que se marque la différence entre les deux politiques : cette fois-ci, l'intervention sera restreinte et la libre décision de l'ouvrier rendue possible grâce à la formation préalable de l'opinion publique et des jeunes générations ; les transferts se feront de plus en plus individuellement, et la détermination équitable des salaires découlera tout naturellement de la libre concurrence. Pour l'exécution, on emploiera également les institutions existantes, mais perfectionnées. Quant au financement des mesures de mobilité, il sera assuré de la même manière que sous le régime de la politique prochaine.

Pour terminer, l'auteur s'attache à étudier les problèmes suisses et constate que, chez nous, la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre est plus réduite qu'ailleurs du fait des barrières cantonales et linguistiques, mais que nos ouvriers paraissent changer de profession avec aisance.

Actuellement, la Suisse est en pleine évolution et cherche, par une synthèse entre les excès du spontanéisme et les abus de l'autoritarisme, à modifier son système économique en organisant pour l'après-guerre l'offre et la demande de travail, et ceci en développant la mobilité interrégionale (intercantonale en l'occurrence) et interprofessionnelle, et en fixant d'avance les bases d'un régime rationnel de compensation entre les cantons, les uns offrant du travail et les autres offrant de la main-d'œuvre.

La question de l'emploi est incontestablement l'un des problèmes qui préoccupent le plus les économistes chargés de préparer l'après-guerre. Or la mobilité de la main-d'œuvre est précisément l'un des facteurs qui aideront à lui trouver une solution. L'étude de Mlle Jaccard a donc non seulement une valeur en elle-même, due à la clarté de l'exposé, à l'étendue des connaissances, à la finesse et à la conscience de l'observation, mais aussi une valeur d'actualité qui vient encore augmenter l'intérêt de cet ouvrage.

N. C.

Pouvoir et travail¹.

Dans la préface de cet ouvrage, M. Bovard rappelle les raisons qui ont engagé les auteurs de *La Suisse forge son destin* à « se réunir à nouveau pour un manifeste commun ». De nouveaux collaborateurs ont bien voulu se joindre à ceux de la première heure et, aujourd'hui, ils sont quatorze à avoir apporté le fruit de leurs expériences et de leurs méditations sous la forme d'articles ou de courtes études, groupés en un seul volume. La dispersion est toujours une cause de faiblesse ; il faut se réjouir de l'effort qui a été fait pour réunir ces diverses contributions qui ont un but commun : la recherche d'un ordre économique et social qui assure à la fois la prospérité de l'entreprise et, indirectement, du pays et qui supprime des inégalités qui mettent en péril la communauté nationale.

Nous n'avons pas l'intention de donner un résumé des quatorze études qui sont offertes au lecteur. Nous nous bornerons à en signaler deux groupes, intitulés respectivement *Doctrines sociales* et *Expériences sociales*.

Nous sommes d'accord avec M. Spœrri quand il écrit dans son article « Le droit du travailleur » que l'on va au-devant d'une nouvelle conception du travail et que le conflit actuel est bien celui qui oppose le travailleur et le possédant. Mais nous trouvons la distinction qu'il fait entre le travailleur et le possédant très simpliste. Nous avons de la peine à le suivre dans les différences qu'il fait entre le « bourgeois » et le « prolétaire ». Sur ce point notamment, la pensée de l'auteur est très mal formulée. Des mots, beaucoup de mots.

¹ *Pouvoir et travail*, Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1944, 256 pages.

M. Spoerri ne définit pas ses termes, c'est regrettable et nuisible à la compréhension de son texte. Nous espérons avoir un jour des précisions à ce sujet et nous pourrions plus facilement revenir sur le thème qu'il développe. Recherchant les bases d'une vraie communauté dans le travail, l'auteur pose deux principes : celui de la liberté de gestion de l'employeur et celui de la sécurité de l'employé ; mais pour assurer cette sécurité, il faut organiser la profession. Dans cet ordre d'idées, il serait vain de vouloir opposer la communauté d'entreprise et la communauté professionnelle. Elles doivent travailler de pair. M. Spoerri montre que le risque du patron et le risque de l'ouvrier sont d'inégale envergure. La tâche de chacun doit être de faciliter ce premier élan de compréhension et de collaboration et l'Etat ne sera pas le dernier à prendre sa part de responsabilité pour donner à la communauté professionnelle une place de premier plan.

M. C.-F. Ducommun a intitulé son étude qui avait paru dans *Suisse contemporaine* d'août 1944 : « Le capital irresponsable, l'ouvrier et les deux élites ». Pour lui, la communauté professionnelle subit une éclipse : elle est l'objet de rudes assauts venant de tous côtés. L'extrême gauche est en guerre avec elle, les ouvriers modérés restent indifférents ou sceptiques devant ses résultats et certaines entreprises n'ont rien fait pour lui assurer la stabilité indispensable.

M. Ducommun a eu de nombreux contacts avec le monde ouvrier, contacts qui lui ont permis de déceler la fêlure, ou si l'on veut l'insuccès des efforts tentés pour une meilleure compréhension entre ouvriers et patrons.

La structure de la S. A. est en grande partie responsable du malaise actuel. Son caractère d'anonymat est fatal à l'idée de collaboration entre le travail et le capital. Où est le capital, quels en sont les détenteurs, où sont les responsables, ceux qui peuvent vraiment parler au nom de la société par actions ? Souvent le directeur n'est pas libre de ses actes, lesquels lui sont dictés par les actionnaires dont les intérêts ne s'identifient pas à ceux de la société. Il y a là un divorce qui conduit parfois au scandale. C'est là que réside la cause du conflit. M. Ducommun, se faisant l'interprète des milieux ouvriers, constate qu'il existe deux élites : celle qui court son risque dans l'entreprise et qui a tout intérêt à ce que celle-ci marche bien — c'est tout le personnel supérieur — et l'autre qui ne se soucie guère de l'entreprise, sinon en fonction de ses intérêts strictement particuliers. Le financier finit par avoir le dernier mot.

Quels remèdes M. Ducommun propose-t-il ? Devant les abus de la S. A., il suggère d'introduire certains principes coopératifs dans la société de capitaux, ce qui impliquerait de multiples retouches à notre C. O. Voilà pour le côté économique ou financier. Du point de vue social, c'est l'adhésion au principe de l'actionnariat de l'ouvrier, mais rendue plus effective en appliquant la formule « un homme, une voix », tout en prévenant le risque de voir un jour l'élément ouvrier l'emporter par le nombre et dominer l'entreprise. M. Ducommun voudrait « dissocier la puissance de disposition sociale de la puissance de disposition économique », c'est-à-dire supprimer l'influence extra-économique du capital. Il cherche à serrer de près le problème de la propriété de l'entreprise. A son avis, c'est le plus important, celui dont dépendent tous les autres. La méfiance ne fera place à la confiance que lorsque cette question essentielle

aura été résolue. Il est nécessaire que l'ouvrier sente qu'il court vraiment la même aventure que son patron et que l'intérêt de l'entreprise est son intérêt. Or souvent, l'ouvrier est un élément passif dans l'organisation capitaliste du travail. Rendre l'entreprise transparente, c'est-à-dire en supprimer l'anonymat, puis admettre le principe de la participation de l'ouvrier à la direction, telles sont les conclusions auxquelles arrive M. C.-F. Ducommun.

Cette étude est facile à lire parce qu'elle est clairement pensée ; elle va droit au but et pousse le lecteur à réfléchir. On ne peut pas lui reprocher de n'être pas précise dans ses conclusions. D'aucuns la trouveront trop précise. Toutefois, elle pourrait être plus nuancée dans certaines de ses parties qui gagneraient à être plus fouillées.

M. L. Maire, directeur des Laiteries réunies, à Genève, aborde le problème du salariat, qui doit être « une étape à dépasser ». Après l'esclavage et le servage, il est normal que le contrat de louage de services qui lie aujourd'hui l'employé à l'employeur soit remplacé par un contrat d'association. Ainsi l'ouvrier, dont l'activité est indispensable à la formation du capital, sera placé sur le seul plan qui assure la sauvegarde de sa dignité. Sans entrer dans les détails, l'auteur se déclare convaincu que la communauté professionnelle est capable simultanément d'organiser un système de salaire basé sur le principe du contrat d'association et de corriger les défauts du système actuel. Quant aux formes de relations entre le travail et le capital appelées à succéder au salariat, elles sont diverses et elles doivent être adaptées aux besoins des différents secteurs économiques : équipes coopératives de production ou de travail, commandites de travail, travail associé.

M. Maire, dont le texte est aisé à lire, préfère façonner le progrès plutôt que de le freiner.

M. Christian Châtenay se demande « si la politique des accords sociaux sera la plus forte », c'est-à-dire si elle ne risque pas d'être neutralisée ou même annihilée par l'esprit réactionnaire de certains milieux qui éprouvent une véritable aversion pour tout progrès social. Il espère qu'on ne s'arrêtera pas dans la voie des réalisations. Ce qui a déjà été fait ne doit constituer qu'un point de départ. L'évolution est nécessaire et M. Châtenay expose, en une dizaine de pages, comment il aimerait voir cette évolution se poursuivre, afin que chacun ait la possibilité de vivre normalement dans le monde de demain, tandis que trop d'individus aujourd'hui n'ont pas même le nécessaire. Il souhaite une collaboration de tous, sans méconnaître que des sacrifices seront demandés aux uns pour aider les autres.

Dans une partie appelée « Expériences sociales », M. E. Giroud, chef syndicaliste, rappelle l'échange de vues qu'il avait eu avec M. H.-R. Stirlin, et que nous avons publié dans la *Revue économique et sociale* de janvier 1944. Il reconnaît volontiers que depuis lors des progrès ont été réalisés et il énumère toute une série de mesures qui prouvent que le monde patronal a tenu compte des revendications ouvrières et qu'une collaboration est possible quand, de part et d'autre, on fait l'effort de se comprendre.

M. Roulet est chef de service des œuvres sociales dans la grande usine neuchâteloise Dubied, à Couvet. Son étude, intitulée « De la communauté d'entreprise à la communauté professionnelle », décrit le chemin parcouru depuis

1918 et comment l'idée de communauté professionnelle a peu à peu pris corps et se réalise pratiquement. Cet article se prête mal à un résumé. Il faut le lire.

Nous avons rendu compte de six de ces études. Malgré les réserves formulées au sujet du premier article, nous recommandons la lecture du livre entier qui comprend en outre une première partie, « Documents », dans laquelle M. Lalive d'Epinay dresse un tableau des préoccupations ouvrières et une quatrième et dernière partie, « L'engagement de la personne », due à Mlle Vulliemin et MM. Piguët, Tournier, Leyvraz, Ducommun, Besson et de Montmollin. Le rôle de la femme, le rôle de l'école et le rôle des églises dans les temps que nous allons traverser sont les sujets qui y sont abordés.

Pouvoir et Travail est empreint de bonne foi ; écrit par des hommes qui cherchent une solution au problème social, il peut servir de guide à ceux qui désirent savoir où l'on en est et connaître la température du corps social. Il est sage de se documenter. Certains lecteurs ne seront pas d'accord avec le contenu de ces travaux. Ils les jugeront peut-être trop sévèrement, erronés ou exagérés quant aux faits, utopistes quant aux idées, déraisonnables dans leurs propositions. Mais, sans aucun doute, ces études appellent à la méditation, elles forcent la réflexion. C'est une de leurs qualités et non des moindres.

J. G.

Europas Wiedergeburt durch genossenschaftlichen Aufbau ¹.

Chacun s'accorde à trouver que l'humanité en général et l'Europe en particulier sont bien mal en point. Mais nombreux sont ceux qui restent dans une attitude passive, attendant qu'un miracle nous sorte de cette situation extrêmement inconfortable pour ne pas dire tragique.

Toutefois, des hommes s'inquiètent du désarroi actuel et cherchent les remèdes qui, appliqués à notre Europe déchirée et exsangue, lui permettront de retrouver un équilibre politique et social ; celui-ci vaudra à notre continent une longue période de tranquillité et de paix, indispensable pour reconstruire, sur des bases nouvelles et plus équitables qu'elles ne le sont aujourd'hui, ce qui sombrera dans le cataclysme présent.

Mais pour prescrire un remède, ne faut-il pas avoir fait préalablement un diagnostic exact de la maladie ? C'est à quoi s'est attaché M. J.-J. Kindt-Kiefer dans la première partie de son ouvrage. L'Europe souffre d'une grave maladie sociale dont les signes extérieurs sont nombreux.

La vie humaine a peu à peu perdu son caractère divin et l'homme, délaissant ce qui touche à la spiritualité, restreint le domaine de la connaissance aux choses matérielles. Ces deux phénomènes sont à l'origine de la crise des pays occidentaux.

¹ J. J. Kindt-Kiefer. *Europas Wiedergeburt durch genossenschaftlichen Aufbau*, Paul Haupt Verlag, Berne 1944, 171 pages.

L'individu s'est efforcé de mécaniser son travail, il l'a divisé à l'extrême. Il n'a considéré que le progrès matériel ; la campagne a été désertée et notre continent s'est dangereusement industrialisé. Les villes se sont agrandies à l'excès et, impuissant, l'on assiste aujourd'hui au phénomène pathologique d'une concentration malsaine de l'usine et de l'habitation, des centres de culture et des lieux de repos, qui conduit infailliblement à l'intoxication de l'individu. Avec une légèreté condamnable, on sacrifie la tradition au profit de tout ce qui est nouveau.

L'auteur en étudie les graves conséquences sur la famille qui se dissocie, qui perd son caractère intime, et par là tout ce qui en assurait la base fondamentale à laquelle le législateur ne pourra jamais suppléer, quelles que soient les mesures qu'il arrête.

M. Kindt-Kiefer décrit le processus de la prolétarianisation de l'Europe et en même temps de sa « ploutocratisation » ; il en fait voir les effets sur « l'individu standard », sur « l'homme qui appartient à la masse » et qui a perdu toute personnalité. La masse tue l'individu, elle l'étouffe, elle en fait un être misérable. C'est sur cette note pessimiste que se termine la première partie de l'ouvrage, dans laquelle l'auteur apporte le fruit de ses nombreuses observations sur tous les rapports humains ; sa conclusion est que le vieil ordre social européen est mort.

Dès lors, le but de la future « politique » doit être d'établir en Europe un nouveau corps social. La politique a ainsi une tâche nouvelle à remplir ; mais le choix des moyens n'est pas indifférent. Il faut à tout prix éviter le retour de monstruosité dont la plus révoltante est l'existence de cet homme dont la vie n'est plus qu'animale : il a des yeux, mais il ne voit pas, il a des oreilles, mais il n'entend pas, il n'est plus capable de penser, de juger, d'apprécier.

Dans la dernière partie de son étude, M. Kindt-Kiefer en arrive aux moyens qui vont permettre à l'Europe de se sortir du chaos dans lequel elle se trouve. Il veut entre autres choses redonner à la famille la place qui lui a été dérobée ; elle doit redevenir le premier anneau de la chaîne qui lie les individus ; pour cela, il est nécessaire de réformer le statut de la propriété foncière en Europe, de créer une économie coopérative dans laquelle l'individu restera responsable de son activité, mais où la concurrence individuelle sera bannie et remplacée par la collaboration.

Le livre de M. Kindt-Kiefer est enrichissant. Il s'appuie constamment sur des données statistiques, contrôlables et éloquentes. Fruit d'une longue méditation et d'une vaste connaissance des phénomènes sociologiques, politiques et économiques, cet ouvrage est appelé à atteindre un grand cercle de lecteurs. Si les propositions de l'auteur sont hardies, elles procèdent d'un bel élan de générosité et d'équité. Puissent-elles être réalisables dans l'intérêt de la paix politique et sociale de l'Europe et, indirectement, de la civilisation.

J. G.

Exportförderung ¹.

L'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall s'intéresse tout particulièrement aux problèmes relatifs à nos exportations. Elle a créé un Institut suisse pour l'étude du commerce extérieur et du marché, qui se propose entre autres de publier une collection d'ouvrages qui traiteront ces problèmes sous leurs aspects les plus divers. M. Ferdinand Glinz vient de signer la première de ces études.

Dans son introduction, l'auteur prévient le lecteur qu'il cherche à résoudre la question d'une collaboration plus étroite, dans le domaine de l'exportation, entre les divers organes déjà existants.

Après avoir situé le facteur « exportation » dans le cadre de l'économie nationale et en avoir relevé l'importance pour notre pays en particulier, M. Glinz trace les grands principes de la technique de l'exportation qui exige, à côté de beaucoup d'autres, des qualités psychologiques. On ne dira jamais assez combien le contact personnel de l'exportateur suisse avec ses clients est utile et précieux.

Quant aux efforts faits par les diverses entreprises pour développer leur champ d'activité et conquérir toujours de nouveaux marchés, l'auteur regrette que l'on n'ait pas cherché à centraliser ces efforts dispersés et il pense, non sans raison, qu'une certaine rationalisation pourrait donner d'excellents résultats. L'Office suisse d'expansion commerciale, sous sa forme actuelle, rend déjà d'incontestables services, mais ne serait-il pas possible de créer un nouvel organisme, ou peut-être d'adjoindre au précédent un département qui fonctionnerait comme office d'exportation, appelé à conseiller et à renseigner commerçants et industriels.

M. Glinz fait de nombreuses et intéressantes suggestions en ce qui concerne la collaboration des producteurs qui se proposent d'exporter leurs marchandises, soit au moment de l'achat des matières premières, soit lorsque le produit terminé est prêt à être vendu. L'étude du marché, la recherche du client, la politique des prix, le financement de l'exportation, la représentation sont autant de questions qui devraient être résolues à la suite d'une entente préalable entre entreprises ou branches économiques afin d'éviter une dispersion inutile de forces et d'argent.

Au même titre que la grosse industrie d'exportation, l'artisanat trouve sa place dans la présente étude et certaines expériences tentées à l'étranger sont du plus haut intérêt. Nous pouvons nous en inspirer et venir en aide à notre moyenne et petite industrie.

M. Glinz, qui justifie l'existence d'un commerce d'exportation à côté de l'industrie d'exportation, voudrait que des liens et des rapports plus étroits existassent entre eux. Cela est nécessaire dans l'intérêt de l'un et de l'autre.

¹ Dr. Ferdinand Glinz. *Exportförderung*. Zusammenarbeit in der schweizerischen Exportwirtschaft, Probleme und Wege. Verlag des Fehr'schen Buchhandlung, St. Gallen 1944, 191 pages.

Pour avoir une vue d'ensemble du problème de l'exportation, l'auteur a tenu à étudier ce qui se fait à l'étranger ; il donne une excellente description des organismes créés dans d'autres Etats.

Si les lois « antitrust » promulguées aux Etats-Unis en 1890 (Shermann) et en 1914 (Clayton) se justifiaient pleinement, il est pour le moins piquant de relever qu'elles ont été préjudiciables aux organisations d'expansion commerciale. Il a fallu prendre des dispositions spéciales, dès le printemps 1918, pour soustraire les exportateurs américains aux rigueurs de ces lois et leur permettre de travailler en commun. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les divers organes chargés de favoriser l'exportation, au nombre desquels nous relevons une banque spécialement destinée à soutenir les petites entreprises.

Dès 1918, l'U. R. S. S. a peu à peu étatisé l'ensemble de son commerce extérieur et a créé des comptoirs à l'étranger en relations étroites avec les représentations commerciales, mais ayant leur point de ralliement à Moscou qui reste le centre de toute l'organisation du commerce extérieur.

Les institutions existant au Japon, en Allemagne, en Angleterre sont également l'objet d'une étude aussi complète que celles des Etats-Unis et l'U. R. S. S.

Avant d'aborder systématiquement l'organisation de l'Office suisse d'expansion commerciale, M. Glinz a eu l'excellente idée de décrire les efforts persévérants qui, depuis 1857, ont été faits en vue de créer une institution semi officielle pour favoriser nos exportations.

C'est en 1927 seulement, que fut créé l'Office suisse d'expansion commerciale (O. S. E. C.) sur lequel M. Glinz s'étend longuement. Le lecteur trouvera dans ce chapitre de nombreux renseignements sur l'utilité de cet organisme, sur ses attributions et son fonctionnement. Cependant, tout en reconnaissant les précieux services que rend l'O. S. E. C., M. Glinz aimerait le voir mieux coordonner ses efforts avec nos représentations diplomatiques et consulaires et nos chambres de commerce à l'étranger. Ne pourrait-on pas lui accorder aussi de nouvelles compétences lui permettant d'intervenir plus directement et plus rapidement lorsque surgissent des problèmes en suspens exigeant une solution immédiate ? Sans doute la Suisse est diverse dans son organisation et dans ses institutions. C'est un élément de force, mais il ne faut pas confondre diversité et dispersion. Ne serait-il pas possible de chercher à augmenter l'efficacité des efforts faits en faveur de notre commerce extérieur ? A cet effet, M. Glinz suggère la création d'une « Centrale d'exportation » qui, plus encore que ne le fait aujourd'hui l'O. S. E. C., assurerait le lien entre l'économie privée et l'Etat, sans cependant que cette centrale se substituât à ce qui existe déjà. Une simple extension de l'activité de l'O. S. E. C. pourrait peut-être suffire.

Nous ne nous prononcerons pas sur les propositions de l'auteur. Mais nous sommes persuadés qu'elles sont déjà l'objet d'une étude approfondie dans les milieux visés et qu'elles rencontrent le plus vif intérêt auprès de ceux que l'avenir de notre commerce extérieur préoccupe.

Le seul fait d'avoir abordé un problème aussi vital pour notre économie nationale mérite d'être signalé à l'attention du public. M. Glinz a rassemblé pour

les grouper systématiquement, les suggestions qui avaient déjà été formulées à diverses reprises au sujet de l'extension de notre exportation. A ce titre déjà, son étude vaut la peine d'être lue. Mais l'auteur a fait plus que cela : il apporte des idées nouvelles. Peut-être ne sont-elles pas toutes aussi opportunes et surtout réalisables que M. Glinz l'admet. Cependant, reconnaissons avec lui qu'une collaboration efficace entre importateurs et exportateurs devrait être encouragée par tous les milieux. Il n'est plus permis de considérer notre politique d'achat et notre politique de vente comme indépendantes l'une de l'autre. Trop de forces dispersées sont ainsi perdues. Or, n'oublions pas que la cause d'une seule entreprise viable en soi, ne peut être dissociée de l'ensemble de notre production. C'est par une coordination de tous les efforts des milieux privés et officiels que nous parviendrons à économiser du temps et de l'argent et ainsi à lutter à armes égales avec la concurrence étrangère. Solidarité des entreprises, solidarité des divers secteurs de notre économie, solidarité de l'exportation et de l'importation, telle est l'idée maîtresse qui ressort de l'étude de M. Glinz.

J. G.

Betriebsführung im Detailhandel ¹.

Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs des problèmes que pose aujourd'hui l'existence des classes moyennes. L'intérêt grandissant qu'on porte à celles-ci dans les milieux les plus divers doit-il être interprété comme un signe réjouissant ou au contraire alarmant? A-t-on affaire à une classe de la population en plein développement, aux perspectives brillantes, qui force l'admiration et dont l'amitié est de bon aloi ou bien se trouverait-on au chevet d'un malade que l'on soutient à force de médicaments, en l'occurrence, grâce à des dispositions juridiques qui lui permettent de vivre et de maintenir, non sans peine, sa place au soleil? Si l'on consulte les statistiques actuelles, la cote du commerce de détail est en baisse. En effet, pour l'année 1944, son chiffre d'affaires s'est élevé de 5 %, mais on sait que pour la même période l'augmentation des prix dépasse ce taux, de sorte qu'en réalité le commerce de détail, qui constitue un des éléments les plus importants des classes moyennes, a vu son chiffre d'affaires diminuer en valeur relative. Or, à voir les difficultés et les obstacles qu'il aura à affronter, son avenir est plein d'inconnues et n'autorise pas un optimisme béat.

On pourrait donc se demander si les auteurs qui consacrent au commerce de détail en particulier le meilleur de leur temps et de leur talent tiennent à marquer leur sympathie à une classe laborieuse de notre peuple, sans cependant nourrir beaucoup d'espairs de la voir se développer ou même se maintenir.

¹ Joseph Zimmermann. *Betriebsführung im Detailhandel*. Handbuch für den mittelständischen Detaillisten. Zürich 1944, 414 pages.

A lire le livre de M. Zimmermann, tel n'est pourtant pas le cas, au contraire. L'auteur s'intéresse à une classe sociale solide, reposant le plus souvent sur des bases saines et si de nombreux commerçants ne réussissent pas dans leurs affaires, c'est faute d'organisation et de connaissances techniques. M. Zimmermann désire combler cette coupable lacune et, à cet effet, il étudie, dans un ouvrage de plus de 400 pages, les problèmes techniques qui se posent quotidiennement au commerce de détail. Son livre est plein d'idées, de conseils judicieux, et surtout de solutions.

Réjouissons-nous de voir des hommes compétents venir en aide aux commerçants qui sont souvent des « self made men », et qui pour cette raison n'ont pas eu l'occasion de suivre des écoles ou des cours professionnels dans lesquels ils auraient pu se familiariser avec toutes les questions qui touchent de près ou de loin à leur activité.

M. Zimmermann n'est pas un inconnu pour nous. Son précédent ouvrage, « Kaufmann oder Krämer », actuellement épuisé, avait apporté une très utile contribution aux problèmes de l'économie de l'entreprise. Il lui a donné aujourd'hui une forme nouvelle et surtout plus complète.

Son livre comprend trois parties principales dans lesquelles il traite successivement le principe de la direction dans le commerce de détail, les problèmes de l'exploitation et l'importante question du budget. En annexe, il énumère d'une manière très détaillée les sources d'erreurs de la direction de l'entreprise. Une des idées favorites de l'auteur est la distinction à faire entre le commerçant et le petit épiciier, celui-ci administre plus ou moins mal, alors que celui-là dirige et considère que sa tâche est de « servir » aussi bien le client que le personnel. Voilà un élément nouveau et qui, étendu à d'autres secteurs des affaires, pourrait transformer radicalement les rapports entre le capital et le travail. Cette conception du rôle qu'il a à jouer et l'idée qu'il se fait de ses importantes fonctions économiques donnent au commerçant une autorité justifiée.

Pour élever constamment le niveau du personnel et ses capacités techniques, M. Zimmermann recommande la coordination du travail et l'échange réciproque des expériences faites par chacun. S'appuyant sur une longue pratique et à l'aide d'exemples pertinents et nombreux, l'auteur expose systématiquement les principes de l'exploitation de l'entreprise dans le domaine de la manipulation des marchandises, dans le secteur des finances et dans les rapports du commerçant avec ses clients et ses employés. A juste titre, il accorde une place de premier plan aux problèmes du budget et du contrôle de l'entreprise pour la solution desquels il fait appel à la statistique.

Cet ouvrage est appelé à rendre de réels services à tous ceux qui, à un titre quelconque, travaillent dans le commerce de détail ou y sont directement intéressés, en particulier les chefs d'entreprises et le personnel supérieur. Ils y trouveront de nombreuses suggestions et pourront ainsi mettre à profit les expériences d'autrui. La politique des prix, l'étude du marché, l'organisation de la vente, les questions que soulève le problème du crédit sont exposées avec autant de clarté que de compétence. Mais l'étude de M. Zimmermann dépasse le cadre de la technique et nous pensons qu'il peut être lu et médité par toute personne qui désire élargir son horizon et comprendre mieux la

place qui revient au commerçant dans notre économie nationale. Le consommateur — et chacun ne l'est-il pas? — trouvera dans cet ouvrage les principes qui président au commerce de détail, ce que l'on peut attendre et exiger de celui-ci, mais aussi quelles en sont les limites.

La littérature économique s'est enrichie d'un ouvrage qui sort de l'ordinaire et que l'on consultera toujours avec profit.

J. G.

La Belgique devant le nouvel équilibre du monde ¹.

« Présenter la Belgique dans ses origines historiques, dans ses tendances modernes et aussi dans sa résistance à l'ordre nouveau », tel est le but de cet ouvrage dont la première partie est due à M. Jacques Pirenne et la seconde à son fils M. Jacques-Henri Pirenne.

M. Jacques Pirenne commence par retracer depuis les origines l'histoire de ce pays qui fut le berceau de la civilisation urbaine et du libéralisme et qui, au XVI^e siècle, était l'un des plus importants foyers de la vie économique, artistique et spirituelle de l'Europe. Ruinée au XVII^e siècle par l'avidité de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, la Belgique se releva grâce à son commerce et à son industrie, et après avoir connu successivement l'hégémonie de l'Espagne, de l'Autriche et de la France, elle proclama son indépendance en 1830 et institua la monarchie constitutionnelle. L'auteur fait ressortir le magnifique libéralisme de son pays, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, du culte, de l'organisation sociale ou de l'économie. Issue de la civilisation occidentale, la Belgique en est l'un des représentants les plus caractéristiques.

Du point de vue économique, elle est au nombre des pays d'Europe dont l'agriculture et l'industrie sont les plus développées et elle doit à sa magnifique colonie du Congo d'occuper la cinquième place dans le commerce international. Cependant, du fait de l'autarcie allemande, son économie s'est de plus en plus orientée vers la mer.

Par la guerre, les liens de la Belgique avec l'Angleterre et la France se sont encore resserrés, et le malheur commun l'a unie à la Hollande et au Luxembourg. Groupés, ces trois petits pays forment un tout harmonieux dont la puissance vient juste après celle des grands Etats et dont l'importance politique est indispensable pour l'édification d'un équilibre générateur d'une paix durable.

Dans le monde actuel, M. Pirenne distingue trois grands blocs : le premier groupe les pays maritimes : les deux Amériques, l'Empire britannique et les pays d'Europe occidentale avec leurs colonies et surtout l'Afrique ; le deuxième comprend les Etats continentaux (Europe orientale) autour de la Russie ; le

¹ Jacques PIRENNE et Jacques-Henri PIRENNE. *La Belgique devant le nouvel équilibre du monde*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1944, 263 pages.

troisième enfin, dominé par l'influence de la Chine, sera composé des pays de l'Extrême-Orient. Ce déroulement est d'ailleurs dans l'ordre historique des choses qui veut que depuis des siècles déjà, cette évolution divergente des peuples maritimes et continentaux se poursuive, marquée chez les premiers par le libéralisme et chez les seconds par l'étatisme. L'Allemagne, elle, s'est développée de façon particulière et, à ce point de vue, se divise en deux parties : l'une, située à l'ouest de l'Elbe, est orientée vers l'Occident et est favorable au libéralisme ; l'autre, à l'est, groupée autour de la Prusse et berceau de l'Allemagne nationale-socialiste, est toute pénétrée d'étatisme.

Cette absence d'unité européenne est la cause profonde du drame de notre continent. En fait, l'Europe est indéfinissable : comprend-elle la Grande-Bretagne (donc tout l'Empire britannique) ou non ? La Russie (et alors la moitié de l'Asie) en fait-elle partie ? L'Europe maritime et libérale ne peut former une unité avec l'Europe continentale et étatiste. C'est pourquoi, à un équilibre européen irréalisable, il faut substituer un équilibre mondial basé sur les trois grands groupes : Puissances atlantiques, Russie, Chine, tandis qu'on morcellera l'Allemagne en soustrayant à l'influence prussienne les pays de l'Ouest : Hanovre, Rhin, Bavière, Saxe ; il faudrait les attirer dans l'orbite occidentale et en faire des Etats indépendants.

« Représentants des trois grandes formes de la civilisation, qui se sont élaborées au cours de l'évolution millénaire, l'Occident, la Russie et la Chine seront les trois piliers de l'ordre international sur lesquels s'édifiera la nouvelle Société des Nations. » Pour organiser cette société universelle des nations, il faut commencer par grouper les petits Etats, Belgique, Hollande, Luxembourg, puis joindre cette entité aux grands pays, France, Angleterre, auxquels s'adjoindront peu à peu les autres Etats occidentaux, jusqu'à former l'Occident qui pourra se rapprocher des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. La Russie groupera autour d'elle une Société des Nations de l'Europe centrale, et la Chine libérée restaurera son unité.

Cette première partie, passionnante par la matière, généreuse et limpide par la pensée, se lit avec un intérêt soutenu, car M. Jacques Pirenne met ses brillantes qualités d'historien au service de notre cause à tous : l'avenir.

M. Jacques-Henri Pirenne, dans la deuxième partie de l'ouvrage, nous éclaire sur la position et la réaction de la Belgique dans la guerre actuelle : s'appuyant sur le *Livre gris belge* paru à Londres en 1942, il rappelle la loyauté de la Belgique dans ses engagements de neutre et d'alliée et son courage devant la menace, puis l'invasion allemandes. Après avoir fait un vivant récit de l'héroïque et tragique campagne de Belgique, l'auteur entre au cœur de son sujet : la résistance intérieure. Plus malheureuse encore que celle de 1914, la Belgique de 1940 fut entièrement occupée par l'ennemi ; le roi Léopold III, le premier, donna à son peuple l'exemple de la résistance inébranlable aux menées allemandes, tandis que les ministres, ayant cherché refuge à Londres, continuaient de loin à gouverner librement le pays ; pendant ce temps, l'occupant tentait de désorganiser l'intérieur et d'y préparer l'introduction du national-socialisme. N'ayant pas réussi par la propagande, il employa la force, et cela non seulement dans le domaine politique, mais aussi en canalisant l'économie belge pour les besoins du Reich par une série d'arrêtés de plus en

plus sévères et par la déportation des récalcitrants. Ces procédés ne firent qu'exaspérer la résistance de la population. Ce fut l'origine du « maquis ». M. J.-H. Pirenne relève la noble attitude du clergé, en particulier celle du cardinal van Roey, qui soutint inlassablement le courage des Belges et ne cessa de prêcher le patriotisme et le respect des institutions nationales. Les tribunaux et la magistrature aussi résistèrent ouvertement, tandis que la presse se refusait à devenir un instrument de propagande de l'ennemi. Les universités comme les autres écoles furent des foyers actifs de résistance, et plusieurs d'entre elles payèrent chèrement leur attitude. Par le sabotage, l'obstruction aux mesures antisémites, l'organisation du maquis, la préparation secrète en vue de l'heure de la libération, la population a prouvé son attachement aux institutions de la libre Belgique.

M. Pirenne montre comment le Congo a réorganisé son économie, afin de compenser les importations et les exportations disparues du fait de l'occupation de la métropole, et de remplacer le plus possible la production des Indes néerlandaises dont la perte privait les Alliés de matières premières indispensables à leur industrie ; il apporta également sa collaboration militaire tant aux opérations d'Ethiopie qu'à celles du Soudan. De la sorte, le Congo a considérablement resserré ses liens avec l'Empire britannique, l'Union Sud-Africaine en particulier, de même qu'avec l'Empire africain français.

Enfin, dans la dernière partie de l'ouvrage, après avoir justement rappelé la part que les Belges réfugiés en Angleterre apportèrent à grossir les effectifs des armées alliées sur terre, sur mer et dans les airs, et la contribution considérable des forces belges de l'intérieur à l'heure de la libération, M. Pirenne décrit et analyse le travail effectué par le gouvernement exilé à Londres ainsi que les dispositions qui ont été prises dès son retour à Bruxelles : nomination d'un régent et remaniement du cabinet, afin de faciliter et d'accélérer l'œuvre de reconstruction.

De par sa teneur même, la seconde partie de cet ouvrage est de nature à passionner le lecteur, et particulièrement le lecteur suisse dont le pays n'est pas sans analogie avec la Belgique. En lisant ce livre, on aime à croire que, dans des circonstances semblables, l'attitude de la Suisse eût été la même que celle de cet héroïque petit pays qui, pour la seconde fois en un quart de siècle, a subi avec dignité et vaillance l'occupation ennemie. M. Jacques-Henri Pirenne a su retracer avec vie et simplicité l'histoire de ces quatre années d'oppression, de privations et de souffrances.

N. C.

La ligne Curzon ¹.

Dans une étude de quelque quatre-vingts pages, déjà parue dans *Suisse Contemporaine* de mai 1944, l'auteur examine le problème de la frontière polono-russe et de ses fluctuations entre les deux guerres mondiales.

En 1914, la Pologne était depuis plus d'un siècle partagée entre la Russie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Reconstituée en 1919 avec une frontière orientale basée sur le principe ethnique et linguistique (appelée plus tard « ligne Curzon »), elle entra en conflit avec l'U.R.S.S. en 1920, en sortit victorieuse grâce à l'aide de la France et, en 1921, par le Traité de Riga, établit définitivement sa frontière qui devait subsister jusqu'en 1939 ; sa victoire valut à la Pologne de 1919 certains territoires habités en grande partie par des populations non polonaises : Blancs-russiens, Lithuaniens, Ukrainiens, qui sont de langue et de religion différentes des Polonais et qui ne se sont jamais assimilés.

Dès 1934, la Pologne marqua très nettement son désir de se rapprocher politiquement de l'Allemagne, tout en se détachant de plus en plus de l'U.R.S.S. et de la France, et conclut un pacte de non-agression avec le Reich. Cette politique fut un échec, puisqu'elle aboutit en 1939 à la guerre polono-allemande. En septembre 1939 déjà, l'Allemagne et l'U.R.S.S. se partageaient la Pologne.

Du fait de la guerre germano-soviétique, les relations entre la Pologne et l'U.R.S.S. ont repris normalement, jusqu'en 1943, où l'affaire de Katyn les a rompues. Depuis lors, les rapports ne se sont pas améliorés, le gouvernement polonais de Londres étant absolument opposé à ce que la ligne Curzon marque à l'avenir la frontière entre la Pologne et l'U.R.S.S.

Il faut cependant espérer que la Pologne rénovée ne renouvellera pas les erreurs commises dans sa politique extérieure et qu'elle arrivera à une entente véritable avec l'Union soviétique, entente dont l'un des facteurs principaux sera la délimitation de la frontière commune aux deux pays.

Cette étude, d'une remarquable clarté et d'une impartialité teintée de sympathie pour le point de vue soviétique, est à juste titre favorable à la ligne Curzon. Les diplomates alliés n'avaient-ils pas longuement étudié le problème avant de lui donner la solution que l'on sait, marquée de bon sens et, il est utile de l'ajouter, d'objectivité ; n'avaient-ils pas le « recul nécessaire » pour juger d'une question aussi capitale pour la paix européenne ? Alius s'est efforcé de ne rien négliger pour aider le lecteur à suivre les péripéties de l'histoire, hélas trop brève, de la Pologne ressuscitée dont le gouvernement ne paraît pas avoir fait preuve, à l'époque, du sens politique nécessaire et de la loyauté que ses alliés étaient en droit d'attendre de lui. Cet ouvrage aidera tous ceux que cette question d'une si brûlante actualité intéresse, à comprendre le déroulement des événements passés, présents et peut-être futurs.

N. C.

¹ ALIUS. *La ligne Curzon*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1944, 77 pages.

Le préjugé de la guerre inévitable.

Les hommes d'aujourd'hui ayant atteint la quarantaine ou l'ayant dépassée ont un bien triste avantage sur leurs cadets : ils peuvent se vanter d'avoir déjà vécu deux guerres mondiales qui dépassent en intensité, en puissance, en raffinement tout ce qui avait été vu jusqu'à présent. Dix ans de guerre mondiale avec les misères que cela comporte, les haines accumulées et les révolutions qui en sont la suite presque inévitable. Cruauté, retour à la bestialité, quelques dizaines de millions d'êtres tués ou déracinés et surtout règlements internationaux qui sont des cotes mal taillées, voilà le résultat « positif » de la guerre totale.

Dès lors, on ne peut qu'applaudir sans réserve à tout effort raisonnable, inspiré par le seul souci de mettre une fois fin à la folie sanguinaire des hommes, qui tend à démontrer que la guerre n'est pas inévitable, qu'il aurait suffi parfois d'un peu plus de calme, d'objectivité, de maîtrise de soi pour éviter tel ou tel conflit armé. Dans une étude de quelque deux cents pages, passionnante à lire, M. Léon van Vassenhove défend l'idée d'une paix possible et durable contre celle de la guerre fatale.

Pour l'auteur, si paradoxal que cela puisse paraître, il est *a priori* plus facile de défendre la guerre que la paix, parce que ceux qui posent le principe de la guerre inévitable font appel à des instincts et à des sentiments qui flattent volontiers la masse des individus : l'héroïsme, le courage, un certain patriotisme, l'esprit de sacrifice, comme si ces qualités ne pouvaient pas tout aussi bien trouver un champ d'action dans la vie quotidienne. Des écrivains se sont faits les apologistes de la guerre : Héraclite, Joseph de Maistre, von Treitschke surtout, et des militaires de carrière ne se sont pas fait faute de les citer et de les donner en exemple, comme si aucun grand philosophe n'avait développé la thèse contraire. C'est l'occasion pour l'auteur de nous montrer avec quelle mauvaise foi certaines pages de l'œuvre de Kant ont été déformées pour conclure que le philosophe allemand était convaincu de la nécessité de la guerre. M. van Vassenhove n'a pas de peine à remettre les choses au point et à prouver que l'auteur de la *Critique du jugement esthétique* était un adversaire irréductible de la guerre, ainsi que de nombreux écrivains qui sont toujours invoqués par ceux qui les connaissent le moins bien ou même qui ne les ont jamais lus. En revanche, Frédéric Nietzsche est au nombre de ceux qui ont vu dans la guerre « un instrument qui a plus fait de grandes choses que l'amour du prochain », mais les maîtres de l'Allemagne ont bien su ignorer les pages qu'il a écrites sur l'unification de l'Europe !

Après avoir fait au préjugé économique le sort qui lui revient et prouvé, en citant le socialiste Karl Kautsky, que la formule « le capitalisme c'est la guerre » est aussi fausse que ridicule, l'auteur aborde, dans une deuxième partie intitulée « La guerre et la philosophie de l'histoire », le problème des

¹ M. Léon VAN VASSENHOVE. *Le préjugé de la guerre inévitable*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1944, 195 pages.

responsables des guerres. L'origine de la guerre de 1870 et des deux conflits mondiaux de 1914 et 1939 lui permet d'étudier avec minutie le climat qui a précédé les déclarations de guerre, la part de responsabilité qui revient aux hommes politiques et aux chefs militaires, ceux-ci considérant les hostilités comme la plus belle occasion de mettre à l'épreuve leurs instruments de destruction, ceux-là irrésolus, indécis, incapables de tenir tête aux bellicistes, négligeant des éléments de première importance, ne sachant pas ou ne voulant pas épuiser tous les moyens dont ils disposent pour empêcher la guerre, obéissant enfin à des considérations personnelles et se refusant à faire le geste qui pourrait peut-être éviter le pire et ainsi épargner des souffrances inutiles et des deuils sans nombre. Mais non, l'orgueil parfois, la faiblesse souvent, sont plus forts que l'esprit de conciliation ou l'amour de la paix.

Il ressort de ce chapitre passionnant que la guerre n'est pas fatale, qu'elle aurait pu être évitée et rien ne prouve qu'elle ne pourra l'être à l'avenir. Mais pour cela, il aurait fallu d'autres hommes, plus courageux, moins lâches, moins prodigues de la vie d'autrui, plus humains dans le vrai sens du mot, des êtres qui connaissaient mieux leur métier d'hommes d'Etat ou de chefs d'armée dont les décisions fixent le sort de millions de vies humaines.

Les dirigeants ne sont du reste pas les seuls responsables. Un peuple a le gouvernement qu'il s'est donné, soit directement, soit indirectement ; on pourrait presque dire qu'il a le gouvernement qu'il mérite et les hommes qui le dirigent sont presque toujours à son image. Les nations qui donnent trop de pouvoir à un seul homme sont coupables des fautes commises autant que celui qui exerce le pouvoir et qui commet ces fautes. « L'homme n'est pas assez bon pour que l'on puisse impunément conférer à un seul tant de puissance. » Puisqu'il existe un contrôle financier, pourquoi n'existerait-il pas aussi un contrôle politique qui soit à la fois rapide et efficace ? Enfin, les peuples ne doivent pas oublier que si « tout homme doit être prêt à se donner au pays, un pays ne doit jamais se donner à un homme ».

Dans sa conclusion, M. van Vassenhove analyse avec beaucoup de psychologie « comment et pourquoi les guerres éclatent ». L'expérience de la Société des Nations a été décevante à plus d'un titre. Mais il ne faut pas en conclure que toute tentative d'organiser le monde soit vouée à l'insuccès, de même que toute mesure destinée à rendre plus difficile la mise en branle de la machine de guerre.

L'auteur en arrive à formuler quelques propositions : l'instauration d'une confédération européenne, qu'il a longuement développée dans son précédent ouvrage *L'Europe helvétique*, la création d'un directoire international qui serait saisi de tous les différends qui pourraient surgir entre deux Etats. Mais ne faudrait-il pas songer tout d'abord à réformer l'enseignement de l'histoire qui ne serait plus la glorification des hauts faits d'armes, mais l'analyse et la critique des décisions qui entraînent les guerres ?

C'est la deuxième partie de l'ouvrage qui nous paraît offrir le plus d'intérêt ; M. van Vassenhove y présente le problème de la guerre sous un aspect nouveau : il s'est efforcé de rechercher toutes les erreurs commises qui, en dernière analyse, ont fatalement conduit à la guerre. La question est de savoir si ces

actes étaient inévitables et non pas si la guerre devenait fatale. Tel un procureur, l'auteur accumule les charges contre les hommes responsables des déclarations de guerre ; ces charges sont accablantes et il n'est pas surprenant que le procès tourne à la confusion de certains ministres et généraux. C'est en raccourci l'histoire de trois grands drames que nous offre l'ouvrage de M. van Vassenhove, écrit avec une noble conviction, dans un style élégant et limpide.

J. G.

